



Le P'tit Echo Espartignacois

JANVIER

2024



Jean-Michel FAUGERAS, Maire
et le Conseil Municipal d'Espartignac
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux
suivie d'un buffet **Samedi 20 Janvier 2024 à 17 h**
à la salle communale d'ESPARTIGNAC

2024



HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Mercredi et Samedi : de 9 h à 12 h

Pour nous joindre :

 05 55 73 23 02

Email : mairie.espartignac@wanadoo.fr

Site internet : www.espartignac.correze.net

Editorial du maire



Chères Espartignacoises, chers Espartignacois,

Tout d'abord je vous présente mes meilleurs vœux pour 2024, santé et prospérité pour vous et vos familles et, de vive voix, le 20 janvier à la salle communale autour d'un buffet.

2024 verra enfin la construction de la MAM. Nous allons passer les commandes aux entreprises dans les prochains jours et espérons ouvrir début septembre.

L'atelier communal va également sortir de terre pour permettre à notre agent de travailler dans de meilleures conditions.

Ces projets sont budgétés et nous avons obtenu 80 % d'aide des différents organismes qui permettent ces réalisations.

Nous entrons cette année dans la phase des économies d'énergie et, à la demande de la Préfecture, nous avons ciblé les toitures convenablement orientées ainsi que la couverture de l'aire de covoiturage des Balladours en excluant les terres agricoles.

Tout cela mérite des études sérieuses pour optimiser la rentabilité de ces projets. Vous allez certainement être démarchés par de nombreuses entreprises plus ou moins fiables et nous vous mettons en garde de ne pas signer avec le premier venu !

Il existe en Limousin des entreprises qualifiées et sérieuses sur le sujet. Il existe également des aides financières pour la rénovation des habitations énergivores (Département et France Rénov)

Notre école de Ceyrat a intégré 18 élèves à la dernière rentrée de septembre et certainement 20 pour la rentrée 2024.

Nous avons traversé une année extrêmement chaude dans les mois d'été et même en début d'automne. Malgré cela nous avons assuré une distribution d'eau potable grâce à votre vigilance et au respect des règles préfectorales.

Nous pouvons déplorer que la guerre en Ukraine ne trouve toujours pas d'issue et que la guerre entre Israël et la Palestine fasse des centaines de morts chaque jour et que, dans ces deux cas, c'est toujours le peuple qui subit les conséquences.

Notre restaurant a repris sa vitesse de croisière et nous n'avons que des bons échos de leurs prestations. C'est eux qui ont fait le repas des aînés de la commune et tout le monde a apprécié le menu et le service de ces professionnels de la restauration.

Vos élus et moi-même restons à votre disposition en cas de problème et surtout pour les personnes du 3ème âge qui n'osent pas toujours nous solliciter.

Bonne année et bonne santé pour 2024

Votre maire, Jean-Michel FAUGERAS

CEREMONIE - COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023



Comme tous les ans, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts afin d'y célébrer l'Armistice de la première guerre mondiale et honorer la mémoire des soldats engagés dans les conflits.

Nous étions un peu plus nombreux que les autres années.

Un Pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie au DOLMEN.



INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024. Afin de participer à ce scrutin, nous vous rappelons que vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Pour rappel, vous devez remplir **deux conditions cumulatives** :

1°) Avoir le droit de vote, être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour et de jouir de vos droits civils.

2°) Avoir une attache avec la commune d'inscription soit en ayant son domicile principal, une qualité de contribuable ou une qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique sauf pour les jeunes venant d'avoir 18 ans s'ils ont procédé à leur recensement militaire l'année de leur 16 ans.

France BLEU Limousin



L'émission « Les escapades de France Bleu Limousin » présentée par M. Stéphane PIGATO s'est installée sur notre commune en date du 18 octobre 2023.

Il a présenté aux auditrices et auditeurs les différents centres d'intérêts qui font le charme de notre commune.

Il a interviewé les commerçants et autres acteurs installés sur la commune qui ont pu présenter leurs activités.

Vous pouvez retrouver quelques extraits sur internet en podcast.

TRAVAUX VOIRIE

Pour cette année, les travaux de voirie ont été privilégiés sur une route largement empruntée de la commune qui avait subi d'importantes dégradations. La route de SURGET a donc été retenue et elle a été en partie reprofilée par l'entreprise FREYSSINET-LALIGAND.

Nous avons poursuivi l'entretien du réseau, notamment les travaux d'enrobé à froid réalisés par Cyril et vos élus.

REUNION PUBLIQUE

Suite à la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les services de l'état ont demandé aux communes d'effectuer un recensement des bâtiments et des parcelles qui pourraient accueillir cette production.

La commune a recensé les différents bâtiments communaux susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques. Une douzaine de personnes intéressées ont participé à la réunion.

Nous vous demandons d'être vigilants avant de vous engager. Nous avons eu connaissance de démarchages agressifs de la part de commerciaux peu scrupuleux.

Il est interdit d'installer des panneaux photovoltaïques sur les terres agricoles ainsi que des éoliennes.

CONCOURS DU PLUS BEAU JARDIN

Le concours du plus beau jardin a pu de nouveau être organisé.

Nos jardiniers n'ont pas souffert de la sécheresse comme l'année dernière. Comme tous les ans, ces derniers nous ont gratifié de magnifiques jardins.

La liste des participants :

Familles MONZAUGE, BOMBILLON, CLAUX, DESAGUILLER, COMBY, DEMONJEAN et FAURE.

Après délibération du jury, différents prix ont été attribués.



Nous remercions chaleureusement les mécènes qui ont fait un don à la commune :

KIRIEL AGRICENTRE DUMAS, BOULANGERIE SAUTE, BRICOMARCHE, SUPER U .

Cette manifestation sera reconduite en 2024 et nous serons heureux d'accueillir de nouveaux participants.

**Pour tous renseignements ou pour vous inscrire
vous pouvez contacter Alain TRASSOUDAINÉ au 06 82 24 86 93.**



RESTAURANT LE DOLMEN

Depuis l'ouverture du DOLMEN en date du 12 juillet 2023 nos nouveaux restaurateurs M. Laurent GOMEZ et Mme Evelyne DESARNAUD vous proposent des menus ouvriers ainsi que des menus à la carte.

Le DOLMEN a retrouvé une activité soutenue. Bon nombre de clients viennent se restaurer et c'est pourquoi il est préférable de réserver au 05 87 05 21 65.

Nous vous rappelons qu'il est possible de commander des pizzas et des burgers à emporter ou à consommer sur place.

COMICE AGRICOLE



Le comice agricole du canton d'Uzerche 2024 aura lieu sur la commune d'ESPARTI-GNAC.

Cette fête cantonale de l'agriculteur devrait se tenir le premier samedi d'Aout. Il se déroulera dans le bourg.

Peinture d'Annette LATRONCHE CHAZAL

Afin de compléter cette manifestation, nous recherchons divers exposants et producteurs locaux. Nous sommes ouverts à toutes propositions. Nous vous espérons nombreux.

ECLAIRAGE PUBLIC

En 2022, nous avons modifié les horaires de l'éclairage public sur la commune, dans le but de faire des économies d'énergie, compte tenu de l'évolution annoncée du prix de l'électricité. Un an plus tard, nous sommes en mesure de vous communiquer l'économie générée par rapport à 2022. Sachant qu'il y a eu une première augmentation, et malgré tout, c'est 1 000 euros d'économie sur l'année 2023. (Cette modification des horaires n'a appelé aucune remarque de la population.)

Nous nous sommes inscrits dans une démarche collective avec la FDEE pour la rénovation des lampadaires pour qu'ils soient moins énergivore et espérons ainsi de nouvelles économies.

Devant le restaurant le DOLMEN, il a été mis en place un lampadaire LED solaire afin d'assurer la sécurité des clients vers le parking.

PROJET MAM

Notre projet a débuté en 2022. L'estimation de départ effectuée par Corrèze Ingénierie était de 196 000 euro HT. Différentes subventions ont été sollicitées auprès de la CAF, le Conseil Départemental et l'État.

Après examen de notre demande, il nous a été attribué 80 % du montant HT. S'en est suivi la désignation de l'architecte (Mme SALAMAGNE).

L'appel d'offres a été lancé avec une ouverture des plis en Juin 2023. Le montant final des devis s'élève à 271 591.93 € HT impacté par l'augmentation du coût des matières premières. La commune ne pouvant assurer seul ce surcout de près de 76 000 € HT euros, nous avons donc été dans l'obligation de nous retourner vers nos partenaires financiers, notamment la CAF, principal financeur du projet. Nous avons eu une réponse favorable en date du 07 décembre 2023.

Le projet va démarrer suite à la signature des marchés en date du 11 janvier 2024. Nous espérons une réception de chantier fin 2024.

VIE ASSOCIATIVE

Deux nouvelles associations ont élu domicile sur la commune. Nous sommes heureux d'accueillir :

- Cie SOUP'SON
- APCCPL, Association de Promotion et Conservation du Coq de Pêche du Limousin.

L'association **Loisirs et Culture** continue des activités en proposant à ses adhérents tous les mois un après-midi « jeux » et un repas à la salle communale et au restaurant le Dolmen un mois sur deux; Nous avons effectué un voyage au Bugue cet été et les participants ont pu apprécier ce site qui regroupe de nombreux anciens métiers. Chacun a pu repartir avec sa tourte de pain cuite dans un four à bois toujours en fonctionnement.

Pour cette année le voyage nous mènera à Allanches le jour de l'Estive fin mai 2024.

Il est également prévu une pièce de théâtre à la salle communale (Date non fixée à ce jour).

Pour joindre l'association : 06 72 12 47 33 [Mail : arlettefaugas@orange.fr](mailto:arlettefaugas@orange.fr)

Si vous souhaitez rejoindre cette association n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente, Arlette FAUGERAS

REPAS DES AINES

Les électeurs de 70 ans et plus ont été invités le Dimanche 17 Décembre 2023 à la salle communale pour déguster le traditionnel repas de Noël concocté par le restaurant Le Dolmen.



Pour les électeurs et électrices de 80 ans et plus qui n'avaient pas pu venir au repas un colis leur a été distribué à leur domicile ou en maison de retraite.

ECOLE MARGUERITE NOILLETAS

Cette année, l'école de Ceyrat accueille 19 élèves : 5 CE2, 8 CM1 et 6 CM2.

L'année scolaire 2023-2024 est placée sous le signe du sport, avec plusieurs événements phares dans l'actualité, et en particulier, la Coupe du Monde de Rugby, qui s'est tenue en France et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les écoles sont ainsi vivement incitées à développer et promouvoir la pratique sportive.

C'est pourquoi plusieurs projets depuis la rentrée ont été sportifs !

Dès la rentrée, le 15 septembre matin, la classe de CE2-CM1-CM2 a participé à la Fête du Sport à Tulle. L'occasion pour les enfants de s'essayer à différents sports sous forme de petits ateliers : tennis, athlétisme, basket, volley-ball, handball, rugby, tir à l'arc...

Le 6 octobre après-midi, nous avons bénéficié d'une initiation au rugby au stade d'Uzerche, organisée par le club de rugby d'Uzerche sous l'égide de l'USEP.

Le 16 octobre, une rencontre « Handball à 4 » est venue clôturer le cycle conduit à l'école tout au long de la période 1. Cette rencontre était organisée à Vigeois, entre les écoles d'Espartignac, Sadroc et Vigeois.

Après les vacances de Toussaint, les élèves se sont entraînés à la course longue en vue de la participation au Cross de secteur le vendredi 17/11 après-midi au lac de Bournazel, à Seilhac. 7 élèves se sont qualifiés pour le cross départemental organisé cette année aux Haras de Pompadour le mercredi 20 décembre.

Enfin un cycle piscine, massé sur deux semaines, a eu lieu au Centre Aqua-récréatif de Tulle du 21/11 au 01/12.



En solidarité avec les enfants atteints de maladies rares, les élèves ont participé à une « **course du muscle** » organisée par l'école dans le cadre du **TELETHON**. Très investis pour cette cause, ils ont parcouru collectivement 43,750 km. Pour leur plus grand plaisir, un lâcher de ballons est venu saluer cette belle performance.

Ils n'étaient pas peu fiers, quelques jours plus tard, de se découvrir dans le journal La Montagne !



D'autres actions s'inscrivant dans le cadre du parcours culturel et artistique ont eu lieu :

Le jeudi 9 novembre, les élèves ont assisté au théâtre de l'empreinte à Tulle à un spectacle offert par l'Agglomération de Tulle, intitulé « A vue » (magie performative).

Le lundi 5 décembre, un atelier de fabrication du papier recyclé a été organisé en classe avec le concours d'un animateur du SIRTOM.

Durant toute la période 2, un travail a été conduit en classe autour de la bande dessinée. Dans ce cadre, la classe a accueilli **Mme Elodie Shanta, auteure et illustratrice de livres jeunesse**, le vendredi 8 décembre après-midi. Cette rencontre a été possible en partenariat avec le Salon Jeunesse Le Loupiot, qui s'est tenu les 8 et 9 décembre à Uzerche.

Cette première partie d'année scolaire s'est clôturée vendredi 22 décembre par un repas de Noël pris en commun avec les élèves de l'école de Saint-Jal, à Saint-Jal, et la remise des livres offerts par les deux municipalités à chaque enfant pour Noël.

D'autres projets les attendent au retour des vacances, et notamment un séjour découverte en montagne ! **Les CM1-CM2 partiront ainsi en classe de neige au Chalet des Aiguilles à Chamonix du 04 au 10 février 2024.** Nous ne manquerons pas de raconter ici nos aventures !



SIRTOM

- La collecte des ordures ménagères (bac marron ou sacs rouges) s'effectue :
les **VENDREDIS DES SEMAINES PARES**
- La collecte des emballages ménagers (bac jaune) s'effectue :
les **VENDREDIS DES SEMAINES IMPAIRES**



Les bacs ou les sacs doivent être présentés à la collecte la veille au soir.

Nous vous rappelons que les jours fériés la collecte a lieu le mercredi précédent (poubelles à sortir le mardi soir)



Mon Calendrier de collecte



Janvier 2024		Février 2024		Mars 2024		Avril 2024	
Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1	1 2 3 4 5 6 7 8	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
2	8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
3	15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
4	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	22 23 24 25 26 27 28 29 30
5	29 30 31	5	26 27 28 29 30 31	5	13	5	29 30

Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024	
Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
18	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
19	6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
20	13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
21	20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
22	27 28 29 30 31	5	24 25 26 27 28 29 30 31	5	29 30 31	5	26 27 28 29 30 31

Septembre 2024		Octobre 2024		Novembre 2024		Decembre 2024	
Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Sem.	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
35	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
36	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	2	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
37	9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	3	9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
38	16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	4	16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
39	23 24 25 26 27 28 29 30 31	5	28 29 30 31	5	25 26 27 28 29 30 31	5	23 24 25 26 27 28 29 30 31
40	30 31			5	48 49	5	30 31

Jours fériés Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :
Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

Service de **Transport InterCommunal** en **navette**

Tic'nav EN PAYS D'UZERCHE

Vous souhaitez aller à Uzerche, Vigeois, Saint-Ybard, Masseret, Perpezac-le-Noir, Tulle ou Limoges directement depuis votre domicile ?



“PRENEZ UN TICKET POUR LE TIC”

0970 870 870*

*Du lundi au samedi de 8 h à 19 h (prix d'un appel local).

Correspondance gratuite pendant 2 h avec les lignes régulières du réseau routier régional.

Voyage tout public

2,30 € 1 voyage

4,10 € Aller-retour
dans la journée

Avec la carte solidaire**

0,40 € 1 voyage

**Justifier d'une carte solidaire délivrée par la Région
Nouvelle-Aquitaine : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Points de dépôt TIC'nav, jours, horaires et conditions : www.paysduzerche.fr



TOURISME EN TERRES DE CORRÈZE

Mais d'abord, qu'est-ce que les Terres de Corrèze ?

Vous êtes encore nombreux à vous demander que représente cette appellation. « Terres de Corrèze » symbolise la volonté des 3 communautés de communes : Pays d'Uzerche, Vézère Monédières Millesources et Pays Lubersac-Pompadour, de travailler ensemble au développement touristique du territoire. Depuis 2020, un seul Office de Tourisme œuvre à la promotion des 43 communes qui s'étendent des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère. En 2023, la commune de Bugeat a rejoint l'une des 3 ComCom, ce qui porte le territoire de compétence de l'office de tourisme à 44 communes.

Il s'agit de faire la promotion de ces 3 territoires en parlant d'une seule voix, dans le but d'avoir un poids plus important en termes de communication et de disposer d'une offre touristique plus « alléchante » pour les journalistes, blogueurs et autres médias toujours en quête de sujets croustillants...

D'ailleurs, l'offre touristique de « Terres de Corrèze » représente plus de 5 500 lits marchands (*différents des lits chez la famille, les amis ou en résidences secondaires*) dont 47% des lits en campings, 28% en locations et meublés, 18% en hébergements collectifs et 7% en hôtels.

Le territoire « Terres de Corrèze », c'est : 23 campings (9 classés 3 étoiles), 14 hôtels (1 classé 4 étoiles et 6 classés 3 étoiles), 324 meublés de tourisme (69 classés 3 étoiles et 20 classés 4 étoiles), 70 chambres d'hôtes (labellisées gîtes de France ou chartées Terres de Corrèze), 9 hébergements insolites (cabanes, yourtes, lodges, totes cabanées, équilogde...), 10 gîtes de groupes ou d'étape, 1 résidence de tourisme 3 étoiles, 2 villages de vacances et 2 auberges collectives.

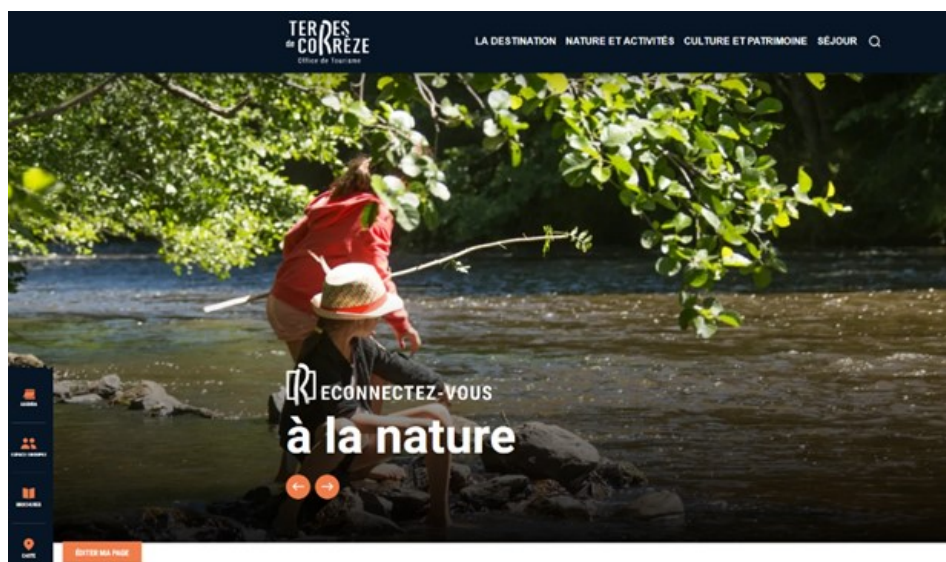
A ces hébergements déclarés, se rajoutent tous ceux qui sont vendus sur les plateformes de renom ; pour ces derniers on peut seulement regretter que l'office de tourisme n'ait aucun contact avec leurs propriétaires, ne connaît pas leur clientèle qui malheureusement est très souvent attendu le jour de leur arrivée par « une simple boîte à clefs » ! Si les plateformes de vente en ligne reversent bien la taxe de séjour, il apparaît que beaucoup de ces hébergements ne sont pas déclarés en mairie. La déclaration est une démarche simple et gratuite qui donne une légitimité à l'hébergeur en cas de plainte ou d'incident.

L'Office de Tourisme se dote d'un nouveau site Internet.

Outil indispensable à la promotion du territoire, ce site internet est le fruit de plusieurs mois de travail de la part de toute l'équipe en collaboration avec les agences Iris Interactive et Webetics.

Production de contenus, reportages photos et qualification des informations, rien n'a été laissé au hasard pour mettre en valeur les atouts de la destination. Il vise à promouvoir l'offre touristique du territoire à travers des thématiques identitaires, des articles, des conseils et astuces. La totalité du site est conçu pour la mise en avant des prestataires des Terres de Corrèze.

Mis en ligne fin juin, vous pouvez le consulter à l'adresse : www.terresdecorrèze.com



Des retombées médiatiques pour nos Terres de Corrèze !

Des médias séduits par nos atouts : Patrimoine remarquable, paradis des sports nature, événements et terroir authentique, sont autant de sujets pour mettre en avant notre destination. En 2023, l'Office de Tourisme a été sollicité par de nombreux médias et a participé à plusieurs accueils presse.

TV : C8 avec Vive la France, France 3 avec Les Carnets de Julie, France 3 avec Le Temps d'un Détour, Arte avec Invitation au Voyage, France 5 avec Échappées Belles

Radio : France Bleu Limousin avec les baladeurs de l'été, Dans les rues du Limousin

Presse quotidienne et régionale : La Montagne, la Vie Corrézienne, Le P'tit Corrèzien

Magazines tourisme, voyages et sports : Détours en France, Mag Sud-Ouest, Randos Balades, Pays du Limousin

Presse étrangère : Frankreich Erleben (mag trimestriel allemand exclusivement consacré à la France).

Blogs et réseaux sociaux activités outdoor, voyages : David Genestal pour Mon GR préféré

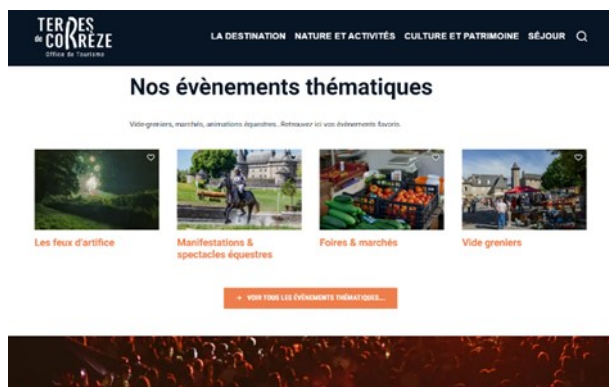
Site d'actualité : Ouest-France Pays de Loire

Guide de voyage : le Limousin insolite et secret (éditions Jonglez)

Générateurs de **notoriété et de retombées pour l'écosystème touristique**, ces opérations presse sont pour la plupart menées en collaboration avec Corrèze Tourisme et impliquent la participation active de prestataires du territoire.



Promotion gratuite de vos événements



L'Office de Tourisme Terres de Corrèze assure la promotion des événements ouverts au grand public (et non réservé aux adhérents d'une association) qui ont lieu sur les 44 communes du territoire.

Pourquoi informer l'Office de tourisme ?

Parce que toute l'année, c'est auprès de nous que se renseignent les visiteurs en séjour ou de passage, et les habitants en quête de sorties ; que ce soit dans nos bureaux d'accueil, sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

Pour les organisateurs qui ont une page Facebook, diffuser les manifestations uniquement votre page, ne veut pas dire que l'Office de Tourisme en sera informé. A ce jour, trop de manifestations ne sont pas portées à notre connaissance, ce qui est pénalisant pour les organisateurs et pour les personnes en recherche d'informations.

Si vous souhaitez promouvoir vos événements, contactez-nous par mail : accueil@terresdecorrèze.com pour recevoir le formulaire. Une fois le formulaire validé, nos équipes analyseront votre demande en vue de valider sa diffusion. L'Office de Tourisme Terres de Corrèze se réserve le droit de ne pas publier les informations contraires à sa ligne éditoriale ou qui seraient incomplètes.

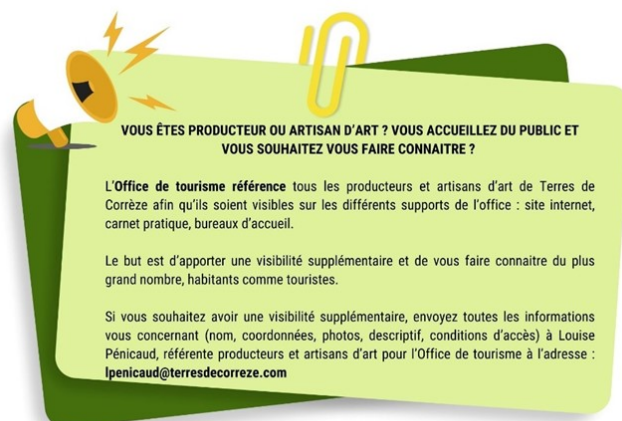
Office de tourisme Terres de Corrèze :

**Siège : 10, place de la Libération
19140 UZERCHE**

Mail : accueil@terresdecorrèze.com

Tél : 05 55 73 15 71

Web : www.terresdecorrèze.com



Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 ALLASSAC
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr

Le Pays d'art et d'histoire à Espartignac

Jeudi 20 juillet, une quarantaine de personnes sont venues participer à un Cluedo géant familial dans le bourg. Il était organisé par le Pays d'art et d'histoire dans le cadre de l'opération la Corrèze en famille portée par Corrèze Tourisme. Pendant 1h30, les enquêteurs ont pu interroger des suspects et décrypter des indices. Leur objectif : démasquer le coupable du vol d'une statue. Ce jeu grandeur nature était l'occasion de découvrir le patrimoine de la commune de manière décalée et ludique. Le Pays d'art et d'histoire remercie les bénévoles pour leur aimable participation.

Présentation du Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire est un regroupement de 47 communes reconnu d'intérêt général. Il fait partie du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire, mis en place et soutenu par le ministère de la Culture.

Depuis plus de 20 ans, une équipe de professionnels met en place des expositions, des publications et des animations pour faire découvrir ou redécouvrir les richesses de ce territoire corrézien. Le Pays d'art et d'histoire a la volonté de dépoussiérer le patrimoine par des approches mêlant connaissance, découverte et émerveillement.

À travers ce label de qualité, les communes se sont engagées dans une démarche active de connaissance, de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Les actions menées visent un public large : les jeunes, les habitants et les touristes. En 2023-2024 le Pays d'art et d'histoire dresse le bilan des 10 années passées afin de renouveler la convention établie avec le ministère de la Culture.

Le Pays d'art et d'histoire en 2023

La fête des lumières participative " Les allumés d'Ussac " a réuni plus de 3 500 visiteurs les 20 et 21 janvier. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des bénévoles et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 8 artistes locaux, les 312 élèves de l'école et leurs enseignantes ainsi que plus d'une centaine de bénévoles. La prochaine édition aura lieu en janvier 2024 à Chanteix. Le livret " Parcours Ussac ", édité à cette occasion, est disponible sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire.

Entre janvier et juillet, plus de 1 400 élèves ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'urbanisme, le paysage, les matériaux de construction...). Le programme des ateliers du patrimoine 2023-2024 a été présenté le 1er septembre lors de réunion de rentrée des directeurs d'école.

Samedi 1er juillet, l'Assemblée générale du Pah s'est tenue à Arnac-Pompadour. Outre les questions financières, ont été présentés le bilan des actions 2022, les projets 2023 et le renouvellement de la convention signée avec le ministère de la Culture. Enfin, Mme Bernadette Vignal a quitté la présidence du Pays d'art et d'histoire après 10 ans à ce poste. Pour lui succéder, a été élu M. Jean-Louis Lascaux, maire d'Allassac et vice président de l'Agglo de Brive. Il est secondé par Mme Josette Fargetas, maire de Juillac et vice présidente de l'Agglo de Brive.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, durant lesquelles a été inauguré le nouveau livret « Parcours Saint-Aulaire ».



Infos pratiques et diverses

Gendarmerie ☎ : 17 ou 05 55 73 10 09

Pompiers (URGENCES) ☎ : 18 ou 112

SAMU ☎ : 15

COMMERCANTS, ARTISANS, SERVICES ET MICRO ENTREPRISES D'ESPARTIGNAC

Dimitri POUMIER Maçonnerie rue du Sabotier—Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC	☎ 0 6 74 42 96 30
Restaurant « LE DOLMEN » M. GOMEZ et Mme DESARNAUD, route des Monédières , Le Bourg	☎ 05 87 05 21 65
« ARGTP », Romain GUIDAL : Assainissement, Aménagement extérieur, Terrassement.. Le Bois Lafage	☎ 07 86 84 96 20
2 points de charges véhicules électriques 22kW AC. Badge RFID ou paiement par CB/ QR code - Le Gaulhia	☎ 06 70 65 09 02 avec bouldrome.
AM STRAM MAM Maison d'Assistants Maternelles 204 route de l'école Ceyrat	☎ 06 71 37 99 77 ou 06 68 03 88 63
Infirmière Libérale Sandrine FROMENTOUX Le Puy la Bleynie	☎ 06 27 48 09 31
Salon de coiffure L' Coiff » Le Bourg	☎ 05.55.73.72.80
Agricentre DUMAS Rond-point des Balladours.....	☎ 05.55.98.81.00
Volailles fermières : Mme BEEL Le Bois Lafage	☎ 06 87 44 63 86
Menuiseries Charpente CAYROU Al Gaulhia	☎ 05.55.73.21.85
Couverture SOCCOREZ - Le Cheyrou.....	☎ 05.55.73.19.19
La Ferme de Germain - Le Puy la Bleynie	☎ 06 29 43 07 60 élevage de canards gras, vente de produits à la Ferme - marché d'Uzerche le samedi
Transports François CROUCHET La Bleynie	☎ 06 80 95 45 88
Z. MENDES , RTF solutions La Borie , Destruction rats, taupes et frelons	☎ 06 35 18 88 92
Le Relais de la Châtaigne, Pascal LAMICHE et Noémie OUVARD - Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC.....	☎ 06.83.26.82.93
Association Cie Soup'son - Le Bourg	☎ Non communiqué
Association APCCPL de Promotion et Conservation du Coq de Pêche du Limousin - Surget.....	☎ Non communiqué
Association Loisirs et Culture	☎ 06 72 12 47 33
Arboretum Al Gaulhia , Association l'Arbre et l'Eau Mme CHATEMICHE	☎ 05 55 73 21 53

COMMERCANTS AMBULANTS

Boucherie LAGE - Uzerche	☎ 05.55.73.10.39
Fromagerie Fabrice LAVAURE- St-Ybard	☎.05.55.73.07.48 ou 06 51 90 47 54
Epicerie SARL GUYONNEAU 87 Magnac-Bourg	☎ 06 23 14 66 48
Librairie ambulante LA PETITE MARCHANDE D'HISTOIRES - Uzerche.....	☎ 05 87 52 50 84

Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Place de la Libération 19140 UZERCHE..... ☎ : 05 55 73 26 53 Courriel : communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr

Déchetterie La Gane Lachaud UZERCHE☎ 06 15 34 78 55 Horaires d'ouverture: Lundi au samedi : 9h -12 h / 14 h- 18 h

Maison de l'enfance du Pays d'Uzerche Les Buges **Multi-accueil** ☎ 05 55 98 12 55 Courriel : ccpu.ram@orange.fr

Relais Accueil Petite Enfance.....☎ 05 55 97 15 96

Centre de loisirs.....☎ 05 55 97 13 41 Courriel : ccpu.alsh@orange.fr

Permanence hors vacances scolaires : lundi 9h00-11h30 et 14h00-16h30, mardi 9h15-11h30 et 13h45-16h30, jeudi 9h15-11h30 et 14h00-16h30, vendredi 9h15-11h30

Centre Médico-social, Maison du Département

La Borie Blanche - UZERCHE

Secrétariat assistante sociale : ☎ 05 19 07 83 70 Rendez-vous mardi et jeudi matin à la MSD d'UZERCHE

Mme CAZES Marie, Protection Maternelle Infantile, puéricultrice. Rendez-vous le Lundi après-midi.

Présence d'un pédiatre 2 jours par mois.

Le Bourg d'Espartignac

Saurez-vous deviner l'année de cette photo ?

Réponse attendue lors de la cérémonie des vœux, Samedi 20 Janvier à 17 h !!

